



Être membre de Morat Tourisme

Que propose Morat Tourisme à ses membres ?

Unissez vos forces à celles de Morat Tourisme pour un développement durable du tourisme dans la région. Votre engagement vous apportera de nombreux privilèges.

Votre adhésion est...

une condition pour pouvoir figurer dans nos brochures et sur notre site Internet, ainsi que pour entamer de nouvelles collaborations. En plus de l'invitation et du droit de vote à notre assemblée générale, la participation comme membre vous offre de nombreux avantages.

Informations

Vous recevez chaque mois notre Newsletter par mail, avec des informations sur les nouveautés touristiques de la région. Les brochures principales de la région vous sont quant à elles envoyées par la poste. D'autres documents et brochures sont également disponibles auprès de notre bureau, ou peuvent être téléchargés sur notre site Internet.

Notre site Internet

Vous trouverez sur regionlacdemorat.ch les informations touristiques les plus importantes de la région du Lac de Morat. Nous mettons en ligne les offres de nos membres qui sont en lien avec le tourisme.

Nos brochures

Morat Tourisme publie plusieurs brochures. Les offres de nos membres qui sont en lien avec le tourisme y sont intégrées.

Notre bureau

Dans son bureau, Morat Tourisme répond en moyenne à 50 demandes par jour et conseille beaucoup d'hôtes. Nos membres ont la possibilité de déposer leurs flyers au bureau. En fonction de la place disponible, ils sont mis sur les présentoirs et distribués.

Autres possibilités de promotion

En tant que membre, vous profitez des canaux de promotion de Morat Tourisme. Nous vous soutenons volontiers dans la promotion de votre manifestation/offre touristique.

Conseil, coaching

Nous soutenons nos membres avec notre savoir-faire, notre expérience et des conseils pour une préparation et une distribution optimales de leurs informations et produits touristiques.

Rencontres et synergies

Chaque année, les membres de Morat Tourisme sont invités à participer à plusieurs rencontres, telles que le Golfday et la Première du Cinéma Open Air. Ces rencontres permettent à nos membres de faire des échanges et de se créer de nouveaux réseaux. L'assemblée générale et les événements qui ponctuent l'année sont également des plateformes de réseautage intéressantes.

Vos obligations

En tant que membre, vous avez le droit, et même l'obligation, de nous informer si notre travail ne vous donne pas satisfaction. Nous sommes à l'écoute de vos avis et de vos réactions.

Morat Tourisme

L'association Morat Tourisme s'engage dans le but de pouvoir offrir à nos hôtes la plus belle des expériences dans notre région. La qualité de vie de la population locale profite également de ces efforts. Pour atteindre cet objectif, l'accent est mis sur les points suivants :

1. développement d'un système d'information adapté et de haut niveau ;
2. développement d'une offre touristique régionale durable ;
3. assistance, soutien et coordination pour une offre de manifestations intéressante dans la région.

L'association a été fondée vers 1895, à l'époque des pionniers du tourisme. Elle s'appelait alors « Verkehrs- und Verschönerungsverein ». L'association compte aujourd'hui plus de 400 membres et joue un rôle important dans les activités touristiques et économiques de la région.

Être membre – combien ça coûte ?

En devenant membre de Morat Tourisme, vous témoignez de votre confiance et reconnaissez le bien-fondé de notre travail. Nous vous en remercions du fond du cœur !

Individuels, associations et donateurs

Membre individuel :	CHF 50.-/an
Couple :	CHF 80.-/an
Association :	CHF 100.-/an
Donateurs :	montant libre

Entreprises

1 – 4 collaborateurs	CHF 150.-/an
5 – 15 collaborateurs	CHF 300.-/an
16 – 25 collaborateurs	CHF 600.-/an
26 – 39 collaborateurs	CHF 1'000.-/an
40 collaborateurs et plus	CHF 1'500.-/an

Restaurants et hôtels

Cotisation de base	CHF 250.-/an
suppl. selon catégorie	CHF 150-450.-/an
suppl. par chambre	CHF 35-45.-/an

Pour plus d'informations, veuillez contacter Morat Tourisme.

Chambres d'hôtes, appartements de vacances, hébergements pour groupes

Cotisation de base	CHF 190.-/an
par appartement suppl.	CHF 45.-/an
par chambre suppl.	CHF 45.-/an

Camping

moins de 250 places	CHF 250.-/an
250-500 places	CHF 500.-/an
500-1000 places	CHF 1'000.-/an
plus de 2'000 places	CHF 2'000.-/an

Compagnies de navigation

Flotte de moins de 100 pers.	CHF 250.-/an
Flotte de plus de 100 pers.	CHF 500.-/an

Et si vous êtes déjà membre d'une autre organisation touristique locale ?

Le montant de la cotisation déjà versé à une organisation touristique locale (Avenches Tourisme, Vully Tourisme) peut être déduit du montant de la cotisation de Morat Tourisme.

Facturation

La facture d'adhésion est toujours envoyée en début d'année. Pour une adhésion en cours d'année, la facture est calculée au prorata.

Intéressé(e) ?

Nous vous conseillons volontiers et nous réjouissons de collaborer avec vous...

Formulaire d'inscription

Inscrivez-vous à l'aide de notre formulaire en ligne : www.regionlacedemorat.ch/adhesion,
ou d'un formulaire imprimé disponible auprès de Morat Tourisme.

Informations et documentation

Vous trouverez nos statuts, les rapports annuels et d'autres documents importants sur regionlacedemorat.ch.

Contact – Morat Tourisme

N'hésitez pas à contacter notre directeur pour des conseils personnalisés.

Morat Tourisme
Stephane Moret
079 280 01 80
s.moret@regionmurtensee.ch